

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Poitou-Charentes

**Décision n° 10673 du 11 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes**

NOR : INTJ1510355S

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424018S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015 :

Legall, Philippe Nigend : 118 437 Numéro de livret de solde : 5 221 467

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015 :

Ladonski, Dominique Nigend : 107 423 Numéro de livret de solde : 5 149 485

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015 :

Masson, Rachel Nigend : 232 610 Numéro de livret de solde : 8 079 179

Lane, Matthieu Nigend : 180 175 Numéro de livret de solde : 8 036 165

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mai 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Poitou-Charentes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Vienne,*
J.-J. TACHÉ